LE BILAN DE PRÉVENTION : LE RÔLE ET LA PLACE DES INFIRMIERS



FINANCEMENTS
- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS
Infirmier Diplômé d'Etat - aucun prérequis

MODALITÉ
E-learning

DURÉE
6 heures

Bilan de prévention : comment passer du nouveau dispositif à une consultation structurée et efficace ?
Cette formation e-learning vous donne les clés pour intégrer pleinement cette nouvelle mission à votre pratique : facteurs de risque, vulnérabilités, entretien motivationnel, prévention, orientation et suivi du patient. Son vrai plus : une consultation type de bilan de prévention, conçue pour vous guider concrètement dans sa préparation, sa conduite et sa traçabilité. Anticipez également la consultation infirmière post-bilan prévue à compter du 1er juillet 2027 et les nouvelles possibilités qu'elle ouvre. Un parcours pratique pour savoir quoi rechercher, quelles questions poser et comment transformer le bilan en véritable outil de prévention et de suivi.

Les objectifs

-Intégrer les bases réglementaires du bilan de prévention (loi n° 2022-140, décret du 29 mai 2024 et

cadre de l'Assurance Maladie), en tenant compte des évolutions des compétences infirmières de 2025-2026 et des perspectives de consultation infirmière post-bilan à compter de juillet 2027.
-Maîtriser les étapes clés du bilan de prévention : préparation et conduite d'une consultation structurée, repérage des facteurs de risque et des vulnérabilités, priorisation des besoins et élaboration d'un plan personnalisé de prévention (PPP).
-Utiliser les outils de l'Assurance Maladie (fiches de repérage, autoquestionnaires et supports de prévention) adaptés aux quatre tranches d'âge ciblées, afin de personnaliser l'évaluation et l'accompagnement du patient.
-Mobiliser les techniques de communication, notamment l'entretien motivationnel et l'intervention brève, pour favoriser l'engagement du patient, la décision partagée et l'adoption de comportements favorables à sa santé.
-Valoriser et tracer le bilan de prévention dans le respect des règles de facturation applicables, en renforçant l'orientation vers les professionnels adaptés, la coordination du parcours de soins et le suivi des actions de prévention.

Les + du programme

-Une consultation type de bilan de prévention, détaillée étape par étape, pour savoir quelles questions poser, repérer les risques et construire un plan personnalisé de prévention.
-Des outils pratiques et des mises en situation concrètes pour maîtriser l'entretien motivationnel, accompagner le patient et organiser son orientation et son suivi.
-Un parcours e-learning flexible et actualisé, intégrant les nouvelles compétences infirmières et anticipant la consultation infirmière post-bilan prévue à partir de juillet 2027.

Les points clés du programme

-Comprendre et structurer Mon Bilan Prévention
-Outils de communication pour accompagner le patient
-L'Entretien Motivationnel (EM), un outil clé du Bilan Prévention
-L'Intervention Motivationnelle Brève (IMB) pour des interventions ciblées
-Rédaction du Plan Personnalisé de Prévention (PPP)
-Outils complémentaires et mise en situation finale

Le formateur

infirmière clinicienne et spécialiste du bilan de prévention

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons en accès direct sur la plateforme :
-D'identifier vos besoins de formation grâce au questionnaire sur la formation via la plateforme
-D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des

compétences à travers des activités individuelles sous forme d'apports vidéos-quiz-
-D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues minutés sollicitant les participants sur des réflexions individuelles.
-D'échanger entre vous et le formateur via le forum dédié
-Des axes et des actions d'améliorations via des conseils et des fiches synthèses

Méthode d'évaluation

Accessible sur la plateforme du PFS :
Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.
Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Tél. : 04 37 46 18 68
E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr